

**Réponses à l'observation de l'inspection de Santé Canada
Centre des donneurs de sang Globule Laurier Québec - Québec
Le 2 décembre 2009**

OBSERVATION ET RÉPONSE

SOLUTION ANTICOAGULANTE – C.04.411

- 1. Il n'y avait pas d'évidence que la solution anticoagulante utilisée pour le prélèvement du plasma humain par aphérèse (plasma source) avait obtenu une identification numérique de drogue (DIN) auprès de Santé Canada.**

Réponse :

Le fournisseur Haemonetics a été contacté pour lui faire part de cette exigence et ce dernier nous a confirmé qu'une demande de DIN sera envoyée à Santé Canada au mois de janvier 2010 pour la solution anticoagulante utilisée à Héma-Québec.